

Sujet : ROSSI Laurent demande : L'insoutenable pollution de l'air du transport maritime

Date : Tue, 27 Aug 2019 09:20:30 +0200

De : Laurent ROSSI

La pollution de l'air du transport maritime est responsable de 50 000 à 60 000 morts par an selon les études, soit l'équivalent de la totalité des habitants de Valence, Troyes ou encore de la ville de Chambéry. Une dangereuse pollution, bien loin de l'image de transport propre véhiculée par les armateurs. Seulement, en France, aucune mesure de cette pollution n'est rendue publique.

Dans différents lieux de la ville de Marseille, les scientifiques ont observé une moyenne de 5 000 particules ultra-fines par centimètre cube.

Dans un quartier résidentiel aux abords, l'air s'est avéré être jusqu'à 20 fois plus pollué avec une moyenne de 60 000 particules ultra-fines par centimètre cube. Le pire à bord du navire, où une équipe de l'émission Thalassa, accompagnant l'expédition en 2016, a vu le compteur s'affoler : l'air respiré par les croisiéristes et le personnel de bord contient jusqu'à 380 000 particules ultra-fines par centimètre cube, soit 70 fois plus de pollution.

Mais que sont ces « particules ultra-fines » ? Le terme englobe l'ensemble des composants solides de taille microscopique transportés par l'air. Quand les particules fines désignent des polluants dont la taille est inférieure à 10 et 2,5 microns (soit 0.01 et 0.0025 millimètres), les particules ultra-fines mesurent moins de... 100 nanomètres soit 0,01 microns ou encore 0.0001 millimètres. C'est environ la largeur de votre cheveu découpée en mille. Et plus la taille de ces particules est petite, plus elles s'infiltreront profondément dans les organismes et s'y accumuleront, générant d'importants troubles de la santé.

Un lien sans équivoque entre les gaz d'échappement des navires de croisière et plusieurs maladies cardiovasculaires et respiratoires a d'ailleurs été établi par les recherches de l'université de Rostock et le centre de recherche sur l'environnement allemand Helmholtzzentrum Munich. Chaque année en Europe, ces émissions du transport maritime causent près de 60 000 morts et coûtent 58 milliards d'euros aux services de santé.

Deux polluants émis sont particulièrement scrutés : l'oxyde de soufre (Sox) et l'oxyde d'azote (NOx). Importants polluants de l'air, ils accélèrent la formation de particules fines et ultra-fines. Les émissions de soufre de ces transports à elles seules seraient responsables d'environ 50 000 morts prématurés par an en Europe et de 5 % à 10 % des émissions mondiales. En pénétrant dans les plus fines ramifications respiratoires, elles peuvent entraîner une dégradation de la respiration, une hyper-réactivité des bronches chez les asthmatiques ou encore une augmentation de la sensibilité des bronches aux infections microbiennes chez les enfants.

Côté oxyde d'azote (NOx), le transport maritime émet entre 17 et 31% des émissions mondiales. Ce polluant irrite les voies respiratoires. Il est responsable de bronchites aiguës, augmente le risque de maladies respiratoires et cardiovasculaires à court et long termes.

En France, la pollution de l'air tue prématurément 48 000 personnes par an et coûte plus de 101 milliards d'euros. Un véritable fléau. En matière de pollution de l'air, celle qui nous affecte le plus, c'est celle qui se trouve à côté de nous. Si la pollution liée au transport maritime dégrade avant tout la santé des habitants des villes portuaires

et des personnes présentes à bord des navires, d'autres citoyens sont touchés par la pollution du transport routier, de l'agriculture, de l'industrie, du chauffage..

Je suis contre ce projet. Sanary n'a pas besoin de ces navires.

Profil : particulier

Nom : ROSSI

Prénom : Laurent